



Procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Ami-Joie-et-des-Grès
dûment convoquée
ce mercredi le 27 novembre 2024, à dix-huit heures trente,
formant quorum sous la présidence de monsieur Ricardo Morin.

Sont présents :	M. Ricardo Morin	Président
	Mme Catherine Provencher	Représentant des enseignants
	Mme Mélanie Goudreault	Représentante des enseignants
	Mme Myriam Désilets	Représentante des enseignants
	M Jérémy Paquette	Représentante du service de garde
	Madame Mélissa Bordeleau	Représentante des parents
	Mme Mélanie Blouin	Représentante des parents
	Mme Marie Claude Lesage	Représentante des parents
	Mme Julie Garneau	Représentante des parents
	Mme Andréanne Vézina	Représentante des parents
Est aussi présent :	M. Jason St-Yves	Direction
Était absente	M Katia Mayrand	Représentante du personnel professionnel
	Mme Mélanie Bellerive	Représentant du personnel de soutien

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et mot de bienvenue

Monsieur Ricardo Morin, président, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Questions du public

Absence de public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Questions du public
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 30octobre 2024
5. Choix des membres de la communauté
6. Budget CE
7. Règle de régie interne
8. Critères de sélection de direction école
9. Document parents intimidation
10. Projet éducatif SDG Ami-joie-des-Grès
11. Sorties SDG
12. Rapport directeur
13. Communication du président
14. Communication du service de garde
15. Communication de la Fondation
16. Affaires nouvelles
17. Clôture de l'assemblée
18. Communication du comité de parents

Il est proposé par Mélissa Bordeleau et Jérémy Paquette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

01-CE-27112024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 octobre 2024

Il est proposé par Mélanie Goudreault et Mélanie Blouin d'adopter le procès-verbal du 30 octobre 2024.

02-CE-27112024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Choix des membres de la communauté

Ricardo, président du C.É. vérifie si les membres ont d'autres idées concernant le choix des membres de la communauté. Monsieur St-Pierre n'est pas intéressé. Personne d'autres n'est proposé jusqu'à présent.

03-CE-27112024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Budget CE

M. Jason mentionne que le budget est de 500\$

Les dépenses autorisées sont les frais de déplacement et de gardiennage. À cet effet, vous devez remplir le document en lien.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 24-25 ;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par le Centre de services scolaire à ce jour pour le fonctionnement du conseil d'établissement ;

CONSIDÉRANT que la proposition est faite sur la base des inscriptions prévues pour la prochaine année scolaire ;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jérémy Paquette et Mélissa Bordeleau que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement l'école soit adopté tel que présenté.

04-CE-27112024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. COPS

Présentation des contenus obligatoires en orientation scolaire qui seront offerts aux élèves du 3^e cycle

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'article 461, le ministre peut inscrire des contenus dans les DGF qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;

CONSIDÉRANT l'article 85, le conseil d'établissement approuve les conditions et modalités de l'intégration des contenus prescrits qui lui sont proposées par le directeur de l'école;

CONSIDÉRANT l'article 89, les propositions prévues aux articles 85 et 86 sont élaborées avec la participation des enseignants.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Garneau et Andréanne Vézina, d'approuver la planification annuelle de l'enseignement des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle pour l'année scolaire en cours.

05-CE-27112024

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Critères de sélection direction d'école

Ricardo explique l'importance de ce point qui revient annuellement. Il mentionne aussi qu'il serait important d'envoyer les commentaires et demandes à celui-ci d'ici. Un document final sera présenté lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

POINT INFORMATION

9. Document parents intimidation

Nous devons faire parvenir un document portant sur l'intimidation. Il a été préparé par le Centre de services scolaire. Dans ce document, nous devons retrouver les informations suivantes :

- Définitions
- Les actions que nous posons
- Nos priorités
- Moyens pour signaler

Ce document sera envoyé à tous les parents lors d'une prochaine communication.

Il est proposé par Mélanie Blouin et Mélissa Bordeleau d'approuver le document à envoyer aux parents

06-CE-27112024

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Projet éducatif SDG Ami-Joie-des-Grès

Monsieur Jason explique que le personnel du SDG a travaillé depuis un an sur un document semblable à ce qui a été fait au niveau des services éducatifs. Ce projet éducatif est un nouvel outil obligatoire qui devait être réalisé dans l'ensemble des services de garde au Québec. Il devait se rattacher le plus possible au projet éducatif de l'école.

Il est proposé par Mélissa Bordeleau et Mélanie Blouin d'approuver le projet éducatif SDG de l'école Ami-Joie-des-Grès

07-CE-27112024

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Rapport du directeur

Il y aura une 2^e sortie du service de garde en décembre 2024. Comme la première sortie et la deuxième sortie sont déficitaires, il n'y aura plus de sortie offerte via le service de garde pour le restant de l'année.

Il y aura des activités de Noël dans les deux écoles cette année.

Il y a des caméras installées à l'entrée principale et à l'entrée « parascolaire ». Elles sont en fonction 24 h, 7 jours. Elles ont été installées après des actes de vandalisme.

Monsieur Jason donne quelques informations en lien avec le projet d'agrandissement. Nous avons traversé la partie du 30%. Des plans sont présentés.

Le voyage à Walt Disney a très bien été, les élèves étaient heureux de vivre cette expérience.

12. Communication du président.

12.1 Correspondance : aucun message à transmettre

13. Communication du service de garde

Suivi qui est fait en regard avec la première sortie.

08-CE-27112024

14. Communication de la Fondation

M. Jason fait un retour sur la deuxième rencontre de la Fondation. La proposition de campagne de financement des paniers de légumes semble intéressée les parents. Il y a eu des discussions sur les différents moyens de financement et sur l'idée d'un nouveau compte de la fondation au nom des Conquérants.

15. Affaires nouvelles

Autobus : le président a reçu des plaintes de parents sur la vitesse excessive de certains autobus qui circulent dans St-Étienne.

Première règle à l'école : l'école offre le soutien nécessaire et le matériel au besoin. Les toilettes sont adaptées et le sujet est aussi abordé en CCQ.

16. Clôture de l'assemblée

Ayant épuisé tous les points à l'ordre du jour, il est proposé par Julie Garneau et Jérémy Paquette de clore l'assemblée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17. Communication du comité de parents

Différentes informations ont été transmises

Ricardo Morin, président

Jason St-Yves, directeur

